



Les réponses de la psychologie scientifique aux questions que tout le monde se pose

La question que tout le monde se pose un jour ou l'autre : La graphologie est-elle une discipline scientifique ? Permet-elle de prédire des caractéristiques personnelles ?

Le spécialiste qui y répond sur la base de la psychologie scientifique : Michel Huteau

Une courte biographie de l'auteur :

Michel Huteau est Professeur honoraire au Conservatoire National des Arts et Métiers (Paris). Il a dirigé l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation professionnelle. Ses recherches ont porté sur la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle (représentations des études et des professions et genèse des intentions d'avenirs), l'évaluation de l'intelligence (utilisation de la psychologie cognitive dans les tests) et la psychologie différentielle de la personnalité (styles cognitifs).

La réponse fournie par l'auteur :

Issue de vieilles pratiques divinatoires, la graphologie se présente depuis près de cent cinquante ans comme une discipline scientifique permettant une description fiable et valide de la personnalité individuelle. A ce titre, elle prétend intervenir dans tous les domaines de la vie sociale où de telles descriptions paraissent nécessaires. Cette prétention a été suivie d'effets dans un seul domaine, celui de la sélection professionnelle. Du moins en France, car si une grande majorité des entreprises et des cabinets de recrutement utilisent systématiquement ou occasionnellement la graphologie dans notre pays, ce n'est pas le cas dans le reste du monde. Certes, celle-ci est assez fréquemment utilisée en Belgique, en Suisse et en Israël, mais son usage est marginal partout ailleurs.

L'examen de la validité de la graphologie peut être examiné à plusieurs points de vue. On peut d'abord se demander, bien que cela ne soit pas décisif, si la graphologie est une discipline scientifique ; on peut ensuite se demander si les jugements des graphologues sont valides et si les relations postulées entre l'écriture et la personnalité sont effectivement observées ; enfin, compte tenu des enjeux sociaux de son usage, on peut se demander aussi si la graphologie permet ou non des pronostics de l'adaptation professionnelle.

La « science » graphologique

L'activité scientifique consiste à décrire objectivement les phénomènes, rechercher les relations qu'ils entretiennent (des lois) et tenter de les expliquer en élaborant des théories susceptibles d'être confirmées ou réfutées, toute cette démarche étant publique et explicite. L'examen, même sommaire, des ouvrages de graphologie montre clairement que la graphologie ne satisfait pas à ces critères. L'écriture est souvent décrite d'une manière peu précise et surtout intuitivement à partir des sentiments qu'elle suscite. C'est ainsi, par exemple, qu'il y aura des écritures sympathiques, caressantes, emportées, veloutées, élégantes... Dans ces descriptions, il y a fréquemment confusion entre la description et l'interprétation. Certes, il existe quelques graphologues soucieux d'une description précise et objective de l'écriture, mais leur influence dans le mouvement graphologique est quasiment nulle. Si la graphologie n'intègre pas les données des sciences de l'écriture, elle n'intègre pas non plus les données de la psychologie. La description de la personnalité se fait dans les termes du langage commun, souvent au moyen de

caractérogies arbitraires et avec de vagues références à la psychanalyse, le plus souvent jungienne.

Pour établir les relations entre l'écriture et la personnalité, les graphologues font appel à une « loi de l'expression », loi pour le moins hypothétique, qui nous dit que les contenus psychiques ont tendance à s'exprimer par des analogies et des symboles intuitifs. Pour Jacqueline Peugeot, dont le manuel sert de base à la formation des graphologues (formation, soit dit en passant, d'une extrême légèreté), la graphologie est une science originale qui s'appuie « sur des interprétations à base de raisonnements analogiques fondés sur l'expressivité directe du geste graphique et le symbolisme archétypique des formes de l'espace que l'on rencontre dans toutes les civilisations ». Les formes graphiques évoquent des caractères psychologiques et les graphologues, sans l'ombre d'une hésitation, attribuent ces caractères au scripteur. Ainsi, l'écriture serrée évoque l'économie : si vous écrivez serré, vous êtes avare ; l'écriture petite évoque le repli sur soi : si vous écrivez petit, vous êtes introverti ; votre écriture est « souple » : vous avez des capacités d'adaptation ; votre écriture est floue : votre personnalité est incertaine ; les angles évoquent l'agressivité : si votre écriture est anguleuse, vous êtes agressif ; etc. Le symbolisme de l'espace relève aussi d'un mode de pensée analogique : en haut la spiritualité et en bas les instincts, à droite l'avenir et les autres, à gauche le passé et le repli sur soi. Si les hampes de vos lettres sont longues, vous êtes idéaliste ; si ce sont les jambages qui sont longs, vous êtes matérialiste... Pour l'immense majorité des graphologues, ces jugements sont tellement évidents qu'ils n'éprouvent pas le besoin de demander une confirmation empirique rigoureuse (l'analyse littéraire de l'écriture de personnalités connues leur paraît une vérification suffisante).

La prégnance du mode de pensée analogique permet de comprendre pourquoi l'on ne rencontre jamais dans les écrits des graphologues des discussions méthodologiques sur les problèmes que posent les descriptions de l'écriture et de la personnalité et leur mise en relation. Il permet aussi de comprendre pourquoi il n'y a pas de théorie graphologique (on dit bien qu'il y a un rapport entre la personnalité et la motricité, donc l'écriture, mais on ne dit jamais lequel), pas de controverses, pas de dépassements des problématiques. À l'évidence, la graphologie n'a rien de scientifique, mais cela, bien sûr, ne prouve pas que ce que disent les graphologues serait erroné. Il faut donc confronter le discours des graphologues à l'épreuve des faits.

Le jugement des graphologues

Pour valider le jugement des graphologues, on le confronte à un critère externe. Cette confrontation peut prendre plusieurs formes. On peut - et Binet est le premier à avoir utilisé cette méthode - constituer des groupes contrastés (homme *vs* femmes, sujets dynamiques *vs* sujets peu dynamiques) et voir si le graphologue est capable d'attribuer son groupe à chaque sujet à partir de l'examen de son écriture (il s'agit donc d'un tri simple). On peut aussi demander au graphologue à quel degré le sujet possède tel ou tel caractère et confronter son jugement à une évaluation objective ; le graphologue devra, par exemple, estimer le degré d'anxiété d'un sujet d'après l'examen de son écriture et l'on mettra en rapport cette estimation avec le score du sujet sur une échelle d'anxiété (il s'agit alors d'une cotation). On peut aussi demander au graphologue une prédiction du comportement, par exemple en lui proposant de renseigner un questionnaire de personnalité comme il pense que, d'après l'examen de son écriture, un sujet l'aurait rempli. Dans toutes ces expériences, il faut bien sûr s'assurer - et ce n'est pas toujours très facile - que le graphologue fonde son jugement sur l'examen de l'écriture et non sur des indices tirés du contenu du texte manuscrit qui lui est présenté. Enfin, on peut aussi demander au graphologue d'apparier des portraits psychologiques et des échantillons d'écriture.

Les études les plus nombreuses ont porté sur l'attribution d'un sexe au scripteur. Celle-ci est exacte environ deux fois sur trois. L'estimation du degré d'intelligence, que l'on procède par tri simple (intelligent *vs* non-intelligent) ou par cotation, fournit des résultats un peu moins bons. L'estimation des traits de personnalité fournit des résultats qui ne sont que légèrement supérieurs à ce que l'on observerait si les attributions étaient faites au hasard. Un résultat un peu troublant

est régulièrement observé : les attributions sont aussi bonnes (ou plus exactement aussi mauvaises) lorsqu'elles sont effectuées par des non graphologues. La prédiction du comportement au moyen de l'écriture s'avère nulle. En revanche, les appariements entre échantillons d'écriture et descriptions de la personnalité sont un peu plus fréquemment exacts que s'ils étaient réalisés au hasard. Portant sur un nombre très limité d'études ces deux derniers résultats ne peuvent être réellement considérés comme acquis.

Les études sur le jugement des graphologues présentent deux limites. Comme on ignore sur quels signes graphologiques les jugements sont fondés (et jusqu'ici le questionnement *a posteriori* des graphologues n'a guère apporté d'éclaircissements), ils ne nous renseignent pas sur les relations entre l'écriture et la personnalité. Par ailleurs, et c'est la seconde limite, il est difficile de généraliser leurs conclusions et l'on pourra toujours dire que le graphologue dont on a étudié le jugement n'était pas des plus compétents. Ces études ne peuvent donc être que des préalables à l'étude des relations entre des signes graphiques (ou des configurations de signes) et les caractéristiques personnelles des scripteurs.

Écriture et personnalité

Une telle étude suppose une description objective de l'écriture. On doit alors sélectionner dans la littérature graphologique des signes sensés indiquer la position du scripteur sur un trait psychologique, les mesurer, et vérifier s'ils sont en rapport, dans le sens attendu, avec le trait en question. Les résultats ont une allure différente selon que l'on s'intéresse à l'intelligence ou aux traits de personnalité. Bien que les données ne soient pas totalement concordantes, il semble bien qu'il y ait des signes graphiques de l'intelligence verbo-conceptuelle, l'écriture rapide et l'écriture simplifiée notamment. Mais ces conclusions sont ambiguës dans la mesure où ces signes peuvent être la simple conséquence d'un usage fréquent et prolongé de l'écriture. D'ailleurs, la plupart des graphologues considèrent que le domaine privilégié d'application de la graphologie n'est pas l'intelligence, mais la personnalité.

D'une certaine manière la situation est plus claire dans le champ de la personnalité. Depuis maintenant près d'un siècle, on observe le même résultat : il n'y a pas de corrélations, ou des corrélations négligeables, entre les traits de personnalité et les indices graphiques sensés leur correspondre. Dans les revues de question, on annonce une corrélation moyenne inférieure à .10, ce qui signifie que variables graphologiques et variables de personnalité ont en commun seulement moins de 1% de leur variance. Prenons, par exemple, le cas de l'introversion-extraversion. Elle est sensée se traduire dans l'écriture par divers signes, notamment la grandeur des lettres, l'inclinaison à droite, la rapidité. Or, aucun de ces signes n'est en rapport avec l'extraversion mesurée par des questionnaires, auto-évaluée ou évaluée par les pairs. Certes, il arrive que l'on rencontre des corrélations attendues, mais comme on rencontre aussi fréquemment des corrélations allant dans le sens contraire, celles-ci sont très vraisemblablement dues au hasard. Souvent les graphologues contestent ces résultats en indiquant que les signes graphiques ne sont pas univoques et que leur signification dépend de la présence ou de l'absence d'autres signes. Bien qu'elle soit surprenante, car les ouvrages de graphologie sont composés pour l'essentiel de listes de signes auxquels on attribue une signification psychologique (nous avons relevé dans deux de ces ouvrages 22 manières de tracer la barre du t auxquelles correspondent 22 interprétations différentes !), une telle objection est théoriquement recevable. Mais il faudrait alors que les graphologues indiquent clairement les propriétés de l'environnement graphique qui permettraient de moduler l'interprétation de signes, ce qu'ils ne font que très rarement.

La plupart des graphologues prétendent que toute la personnalité de n'importe quel sujet est révélée par son écriture. Cette affirmation n'est pas justifiée. En revanche, il est tout à fait possible, et quelques rares études sur des groupes pathologiques le suggèrent, qu'il y ait pour certains individus une relation entre certains aspects de l'écriture et certains traits. Mais cela reste à préciser et à démontrer. Par ailleurs, il est également possible que les indices graphologiques couramment retenus, qui sont directement visibles à l'œil nu, ne soient pas les plus pertinents.

Écriture et adaptation professionnelle

Dans la mesure où la graphologie est massivement utilisée, en France, dans le recrutement professionnel, on doit s'interroger sur la possibilité de prédire l'adaptation professionnelle à partir de l'écriture. L'adaptation professionnelle est déduite de la personnalité. Comme les liens entre l'écriture et la personnalité sont quasiment inexistantes et que la liaison entre la personnalité et l'adaptation professionnelle est faible, il n'y a pas de raison de s'attendre à un pouvoir prédictif très élevé de la graphologie.

La plupart des études de validation ont porté sur le jugement des graphologues. Dans une première catégorie d'études (tri simple), on constitue des groupes contrastés sur la base de l'adaptation professionnelle (par exemple, l'efficacité objectivement mesurée) et le graphologue doit identifier le groupe d'appartenance des sujets à partir de leur écriture. Dans une seconde catégorie (cotation), le sujet est situé sur une échelle relative à l'adaptation professionnelle (celle des notes professionnelles, par exemple) et le graphologue doit estimer sa position sur cette échelle à partir de l'examen de son écriture. Dans la pratique de la graphologie, le graphologue dispose généralement du CV de l'individu. Or, il est établi que les prédictions faites uniquement à partir du CV (en combinant des indices comme le fait d'avoir été ou non officier, ou celui d'être célibataire ou non, ou encore la qualité du style et de la syntaxe) sont du même ordre de grandeur que celles faites à partir du CV et de l'écriture. Dans les études de validité, il faut donc non seulement éliminer la présence du CV, mais aussi contrôler le contenu des échantillons d'écriture afin de s'assurer que celui-ci n'est pas une source d'inférences sur l'adaptation professionnelle. A cette fin, on peut imposer un contenu, donner des consignes afin qu'il soit neutre ou encore éliminer les éléments informatifs des textes spontanément produits.

Les résultats des diverses expériences conduites (avec des graphologues et des non graphologues) montrent une validité très faible (avec des coefficients moyens inférieurs à .10). Les pronostics professionnels faits au moyen de la graphologie sont proches de ceux que l'on ferait en procédant par hasard. De toutes les méthodes utilisées dans le recrutement professionnel, la graphologie est sans doute la plus économique, mais c'est de toute évidence la moins valide et son usage n'a strictement aucune justification.

Quelques références bibliographiques incontournables pour les spécialistes :

Beyerstein, B.L. & Beyerstein, D.F. (1992). *The Write Stuff*. New York : Prometheus Books.
Nevo, B. (1986). *Scientific Aspects of Graphology*. Springfield (Ill.) : Thomas.

Référence pour que le public puisse en savoir plus :

Huteau, M. (2004). *Écriture et personnalité. Approche critique de la graphologie*. Paris : Dunod.

Date de livraison de l'article : 31 janvier 2008

Autres articles de la rubrique en rapport avec celui-ci : Lorsqu'on rencontre une personne, est-on capable de connaître ce qu'elle est, ou bien est-on plus simplement capable de savoir ce que l'on peut faire avec elle ? Pourquoi est-il si difficile de décrire une personne ? Peut-on utiliser des stratégies pour être plus efficace ?